

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DJS 101 Mise en œuvre du dispositif Pass Jeunes pour l'année 2018.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris 2016 DEVE 156 DFA en date des 12, 13, 14 décembre 2016 fixant les tarifs et redevances de la direction des espaces verts et de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 portant tarification des droits d'entrée et des prestations de la direction des espaces verts et de l'environnement ;

Vu la délibération 2017 DJS 192 des 3, 4 et 5 juillet 2017 fixant les conditions d'accès et les tarifs des établissements balnéaires de la direction de la jeunesse et des sports ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018 par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités des conventions relatives à l'opération Pass Jeunes 2018 avec :

- les partenaires publics et privés : le Syndicat Interdépartemental pour la gestion du Parc des Sports de Choisy-le-Roi, l'Institution Interdépartementale du Parc de Tremblay, le Golf du Parc du Tremblay, le Palais de Tokyo, la Géode, le Musée de l'Air et de l'Espace, le festival Paris l'été, le Ballon Generali de Paris, le musée Quai Branly-Jacques Chirac, le Forum des Images, la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, la Comédie Française, Pathé Live, l'Institut du Monde Arabe, le Théâtre de Belleville, l'Opéra national de Paris, Universcience (Cité des Sciences et de l'Industrie et Palais de la Découverte), la Maison Européenne de la Photographie, le Centre des Monuments Nationaux, la Tour Eiffel, les cinémas indépendants de Paris, La Cinémathèque française, la Bibliothèque nationale de France, l'Établissement Public Paris Musée, le Jeu de Paume et le Parc de la Villette ;
- les 4 communes métropolitaines partenaires : Cachan (94), Clichy-sous-Bois (93), Les Lilas (93) et Pantin (93) ;
- l'établissement public territorial Est Ensemble.

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à mettre en place l'opération Pass Jeunes 2018.

Article 2 : Sont ajoutés à la liste des usagers individuels ayant droit à la gratuité dans les piscines municipales les titulaires du Pass Jeunes.

Article 3 : Sont approuvés le principe et les modalités des conventions relatives à l'opération Pass Jeunes 2018 avec :

- les partenaires publics et privés : le Syndicat Interdépartemental pour la gestion du Parc des Sports de Choisy-le-Roi, l'Institution Interdépartementale du Parc de Tremblay, le Golf du Parc du Tremblay, le Palais de Tokyo, la Géode, le Musée de l'Air et de l'Espace, le festival Paris l'été, le Ballon Generali de Paris, le musée Quai Branly-Jacques Chirac, le Forum des Images, la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, la Comédie Française, Pathé Live, l'Institut du Monde Arabe, le Théâtre de Belleville, l'Opéra national de Paris, Universcience (Cité des Sciences et de l'Industrie et Palais de la Découverte), la Maison Européenne de la Photographie, le Centre des Monuments Nationaux, la Tour Eiffel, les cinémas indépendants de Paris, La Cinémathèque française, la Bibliothèque nationale de France, l'Établissement Public Paris Musée, le Jeu de Paume et le Parc de la Villette ;
- les 4 communes métropolitaines partenaires : Cachan (94), Clichy-sous-Bois (93), Les Lilas (93) et Pantin (93) ;
- l'établissement public territorial Est Ensemble.

Article 4 : Est approuvée la convention type de partenariat dans le cadre du dispositif Pass Jeunes.

Article 5 : La dépense correspondante d'un montant de 25 600 euros sera imputée au chapitre 011, nature 6236 et 611, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018, sous réserve de la décision de financement.

Article 6 : La Maire de Paris est autorisée à signer lesdites conventions.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO